

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

**Séance ordinaire du 09 juin 2020**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 2
Nombre de membres présents à la séance : 20	Nombre de votants : 18
Date de la convocation : 27 mai 2020	

**N° 5**

**Compte Administratif du budget annexe Téléassistance 2019**

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 09 juin à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- M. BACQUET, M. BETENFELD, M. BOILON, M. BRUGIERE, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DUMAS, Mme DURON, M. GRAND, Mme LAGARDE, Mme MALTRAIT, M. MORVAN, M. PETEL, M. PERRET, M. POUGET, Mme PRUNIER, M. RODIER.

**Membres ayant voix consultative**

- Mme BONY, Mme BRIAT.
- **Sapeurs-pompier** : Contrôleur général RIVIERE, Capitaine BARILLI.
- **Sapeurs-pompier élus** : Lieutenant GRIMALDI, Commandant RODARY, Commandant PROVOT, Commandant CUBIZOLLES.

**Membres de droit**

- Mme la Préfète du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU : Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. BACQUET, M. CHAUVIN, M. DESFORGES, M. GUILLAUME, M. GRAND, M. PASCIO, Mme PICARD, M. VINZIO.
- **Suppléants** : M. BALDY, J-M BOYER, M. BOYER M, M. CHANAL, M. COUPAT, Mme DALET, M. DANIEL, M. GAY, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. PELOU, M. PRONONCE, M. SAUVADE, Mme SERIN, M. SOUCHAL, Mme TROQUET, M. VIALLEFONT.
- **Sapeurs-pompier** : Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompier élus** : Lieutenant BASSE, Sergent-chef BOREL, Sergent-chef BERARD, Lieutenant COLLAY.

Le Compte administratif permet de rendre compte annuellement des opérations budgétaires exécutées à la clôture de l'exercice budgétaire. A l'image du compte administratif du budget principal, le compte administratif du budget annexe Téléassistance rapproche les prévisions au budget au niveau du chapitre des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Les résultats comptables de l'exercice 2019 présentés sont conformes à ceux constatés au Compte de Gestion de M. le Payeur Départemental :

Récapitulation	Situation à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Mouvements réels de l'année 2019		Résultat de l'exercice	Situation finale cumulée
			Dépenses réalisées	Recettes réalisées		
Sect. Fonctionnement	76,69	0,00	1 820 517,92	1 780 193,73	-40 324,19	-40 247,50
Sect. Investissement	-76,69	0,00	0,00	483,53	483,53	406,84
<b>TOTAUX</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 820 517,92</b>	<b>1 780 677,26</b>	<b>-39 840,66</b>	<b>-39 840,66</b>

La situation finale cumulée fait ressortir un déficit de 40 247,50 € en section de fonctionnement et un excédent de 406,84 € en section d'investissement.

### I – Section de fonctionnement

Le budget prévisionnel 2019 s'élevait à 1.825 576,69 € en section de fonctionnement.

La réalisation en détail est la suivante :

DEPENSES		RECETTES	
<b>Dépenses réelles :</b>	<b>1 820 034,39</b>	<b>Recettes réelles :</b>	<b>1 780 193,73</b>
- Charges à caractère général	210 010,72	- Participation du Département	1 766 700,00
- Charges de personnel	1 610 022,05	- Autres remboursements de personnel	13 491,28
- Charges diverses de la gestion courante	1,62	- Produits divers de la gestion courante	2,45
<b>Dépenses d'ordre :</b>	<b>483,53</b>		
- Dotations aux amortissements	483,53		
- Virement à la section d'investissement	0,00		
		<b>Résultat reporté (excédent) :</b>	<b>76,69</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 820 517,92</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 780 270,42</b>
<b>DEFICIT DE FONCTIONNEMENT : 40 247,50 €</b>			

Si l'évolution des dépenses à caractère général est bien maîtrisée, un solde négatif est cependant constaté sur l'exercice sur 2019 et cela à hauteur de 40 247,50 €. Ce déficit résulte, d'une part, de l'évolution statutaire des filières sapeurs-pompiers et personnels techniques et administratifs et, d'autre part, de la prise en compte d'une partie du traitement du chef de service statistiques et données opérationnelles. Ce dernier point a été évoqué lors du CA SDIS du 06 novembre 2019 dans le cadre du rapport concernant la DM1 2019.

## II – Section d'investissement

Le budget prévisionnel 2019 s'élevait à 483,53 € en section d'investissement.

La réalisation en détail est la suivante :

DEPENSES		RECETTES	
<b>Dépenses d'ordre :</b>		<b>Recettes d'ordre :</b>	<b>483,53</b>
- Virement de la section de fonctionnement	0,00	- Amortissement des biens	483,53
<b>Résultat reporté (déficit) :</b>	<b>76,69</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>76,69</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>483,53</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 406,84 €</b>			

Il est rappelé que le Département prend à sa charge le renouvellement des véhicules depuis fin 2014.

Le Compte administratif détaillé 2019 peut être consulté auprès du service de l'administration générale du SDIS.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

### DELIBERATION

*Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :*

- **d'adopter le compte administratif du budget annexe Téléassistance pour l'exercice 2019, le président du CA SDIS n'ayant pas pris part au vote.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 18/06/2020

Le président du conseil  
d'administration du SDIS,  
Jean-Yves GOUTTEBEL

